Bureau d'information et de communication

Rue de la Barre 2
1014 Lausanne

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Résultats de la promotion économique vaudoise en 2003

Compte tenu du climat économique morose de 2003, les résultats des promotions économiques vaudoises exogène et endogène sont considérés comme bons et encourageant. Le réseau du développement économique du canton a oeuvré avec dynamisme cherchant - par la création et la venue de nouvelles entreprises et par des aides de l'Etat à des entreprises existantes - à redresser la barre du chômage.

La promotion économique exogène a permis l'implantation de 67 entreprises (55 en 2002) - dont 58 par l'intermédiaire du Développement économique vaudois (DEV) et 9 par celui des communautés d'intérêts - générant à court terme 236 emplois (322 en 2002) et à moyen terme 937 emplois (1119 en 2002). 29% de ces implantations concernent les services financiers et de conseil, 17% les technologies de l'information (TIC), 14% les centres administratifs de sociétés internationales, 7% les technologies environnementales, 7% le Biomédical et 7% le négoce international. Les retombées économiques (investissements ou contribution fiscales) seront importantes, compte tenu de la qualité et de la surface économique des entreprises implantées.

La promotion économique endogène (communautés d'intérêts et Service de l'économie, du logement et du tourisme (SELT)), a soutenu 233 entreprises (151 en 2002). Ces deux entités ont permis le maintien de 2'485 emplois (2'720 en 2002) et la création de 617 emplois (306 en 2002). 17% des entreprises soutenues se situent dans le secteur de la microtechnique, 14% dans celui du TIC et 11% dans celui des industries manufacturières.

En détail, pour le soutien aux entreprises, les financements de l'Etat à fonds perdu se sont élevés à 0,8 mio (0,8 mio en 2002) et, pour les organismes de soutien aux entreprises, à 3,7 mios (3,3 mios en 2002). Les cautionnements aux entreprises se sont montés à 0,2 mio (9,7 mios en 2002), générant des investissements de 41 mios (129,1 mios en 2002).

Les prêts accordés par l'intermédiaire de la loi fédérale d'aide aux investissements dans les régions de montagne (LIM) et de la loi cantonale sur le développement régional (LDR) ont été de 7,2 mios pour des investissements générés de 17,1 mios. Les financements à fonds perdu ont été de Fr. 177'000.- pour des projets et de Fr. 510'000.- pour le soutien à la logistique des associations régionales. Il a été consenti des prêts de 1,2 mio et des financements à fonds perdude Fr. 805'000.- pour des investissements générés de 4,3 mios aux pôles de développement.

Enfin, le tourisme a bénéficié de 5,6 mios pour sa promotion à l'étranger et de financements à fonds perdus de 1,4 mios pour des projets et de Fr. 240'000.- pour le Crédit hôtelier vaudois, avec des investissements générés de 27,8 mios.

Au total, les engagements de l'Etat se sont montés à 24,7 mios (54,1 mios en 2002), générant 170 mios (598 mios en 2002).

Bureau d'information et de communication de l'Etat de Vaud

Lausanne, le 02 avril 2004

DEC, Jacqueline Maurer-Mayor, conseillère d'Etat, 021 316 60 10 - Francis Sermet, directeur du DEV, 021 641 17 17 - Philippe Sordet, chef du SELT, 021 316 63 99 - Gérard Moser, adjoint du chef du SELT, 021 316 60 11

Présentation résultat 2003
Présentation DEV